

# LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ARIO

VOL. VI

Prix d'Abonnement . Canada, \$1.50 par an.

LEVIS, VENDREDI, LE 13 NOVEMBRE 1925

Prix d'Abonnement : Etats-Unis, \$2.00 par an.

## L'ELECTION DE 1925

On a signalé souvent au cours de la dernière campagne électorale la ressemblance de cette élection avec celle de 1911. Le résultat a confirmé cette opinion: les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Il y a cette différence seulement que la province de Québec s'est souvenue d'avoir été bernée en 1911 et qu'elle n'est pas tombée dans le piège cette fois. Au lieu d'élire 27 conservateurs et Patenaudistes, elle n'en a élu que quatre. C'est pourquoi M. Meighen, au lieu d'avoir une majorité de 40 comme M. Borden, n'en a pas du tout, et reste même en minorité.

Comme en 1911, les provinces à majorité libérale sont Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, tandis que les provinces maritimes nous ont tourné le dos et que l'Ontario et le Manitoba ont marché à la voix de Toronto. La Colombie Anglaise est restée fidèle à sa tradition conservatrice. Comme en 1911, ce sont les grands financiers et les grands impérialistes qui ont conduit la bataille contre les libéraux et contre les Canadiens avant tout. En 1911, on avait fondé des "British born clubs" dans presque toutes les villes d'Ontario et de l'Ouest, cette année on a distribué des milliers de drapeaux de l'empire, d'Union Jack, pour protester contre le projet de Mackenzie King de donner au Canada un emblème national. On a fait battre le premier ministre par un militaire dans son propre comté en renouvelant contre lui les appels aux préjugés de 1917. Pour couvrir ces manœuvres anti-nationales dans la province de

Québec, la plus canadienne des Provinces, on a eu recours au mouvement Patenaude comme en 1911 on avait fondé le parti autonomiste. Mais encore une fois Québec s'est souvenue de 1911, et elle a probablement sauvé la situation en demeurant presque unanime avec le parti libéral.

En effet, si l'alliance libérale progressiste a une majorité, si faible soit-elle dans le nouveau parlement, comme nous le croyons, Mackenzie-King doit tenter de garder le pouvoir, d'amener la fusion définitive des deux groupes qui s'appuient et d'en appeler de nouveau au peuple après une brève session. La fusion des forces libérales et progressistes en un seul parti, comme au temps de

Laurier, fera disparaître les luttes à trois qui ont valu l'élection de plusieurs conservateurs dans les provinces des prairies. Il faudrait aussi exiger l'élection de nos députés par la majorité absolue des électeurs, c'est-à-dire ordonner le ballottage dans tous les cas où le premier tour de scrutin ne donne pas à un candidat la majorité des suffrages exprimés. Dans l'élection de cette année, les libéraux et les progressistes ont reçu plus de votes que les conservateurs, et si ceux-ci ont un nombre égal de députés, cela est dû à un défaut de la loi. Il est de justice élémentaire que ce soit la majorité qui gouverne.

Nous ne devons pas nous laisser décourager par les difficultés de l'heure présente, car il y aura encore de beaux jours pour le libéralisme au Canada.

H.-A.

## REMERCIEMENTS DE M. CAHILL

Le député réélu du comté de Pontiac, M. Frank S. Cahill, a renvoyé un message à M. Authier le priant de publier en son nom les électeurs de l'Abitibi qui l'ont appuyé. Ce télégramme se lisait comme suit :

"Veuillez transmettre mes plus sincères remerciements à nos amis

de l'Abitibi" (Signé) Frank S. Cahill. M. Cahill, comme M. Ladouceur, d'ailleurs, n'a connu le résultat que le lendemain de la votation, car le service de télégraphie a été absolument déficient le 29 au soir, en autant que l'Abitibi, le Témiscamingue et Pontiac étaient concernés.

## L'ELECTION DE PONTIAC

Le comté de Pontiac a réélu M. Frank Cahill par une majorité d'environ 2,500 voix sur le candidat conservateur et de près de 4,000 voix sur M. Arthur Lepage. Les candidats défaits peuvent cependant trouver quelque consolation dans le fait qu'à eux deux ils ont reçu plus de votes que le vainqueur. Cela n'empêche pas que le plus faible des trois perd son dépôt, n'ayant pas reçu la moitié du nombre de voix enregistrées en faveur de M. Cahill.

Le vieux Pontiac a donné 2,740 votes à M. Cahill, 257 à M. Ladouceur, et 511 à M. Lepage. Le Témiscamingue a donné 1,176 votes à M. Cahill, 572 à M. Ladouceur et 1,092 à M. Lepage. L'Abitibi a donné 2,819 votes à M. Cahill, 1,145 à M. Ladouceur, et 1,579 à M. Lepage. Cela fait un total de 6,875 voix pour M. Cahill, 4,288 pour M. Ladouceur, et 3,992 pour M. Lepage. Il reste encore deux polls dont les rapports ne sont pas encore connus, mais les deux ou trois cents votes qui y ont été déposés ne peuvent rien changer

aux résultats acquis. Quand le tableau complet du vote dans chacune des divisions du comté aura été dressé, on constatera que l'Abitibi a donné cette année à peu près le même nombre de votes que le vieux Pontiac, près de 6,000. Cela prouve que nous avons parfaitement raison de demander le remaniement des frontières du comté de façon à constituer un collège électoral du Témiscamingue et de l'Abitibi.

Le Témiscamingue n'a donné que 2,750 votes cette année, ce qui est 700 à 1,000 votes de moins que le nombre qui aurait dû être atteint. Ce déficit est dû, paraît-il, au fait que l'on a manqué de bulletins dans certains polls. Il n'y a pas eu de votation à Rouyn, par exemple, où il y a 300 à 400 électeurs. De même il n'y a pas eu de vote à Doucet ni à Bourmont, en Abitibi. Enfin, le vote n'a pas été élevé dans le vieux Pontiac, 5,822 voix seulement, alors qu'il peut atteindre 7,000. Le nombre total des suffrages enregistrés dans tout le comté cette année s'éleva à environ 14,500.

## REMERCIEMENTS

Les membres de la fanfare d'Amos ont appris avec regret la mort de Mlle Denise Massicotte, fillette bien-aimée de Monsieur Geo. Henri Massicotte, vice-président de cette association musicale.

A cet effet, il a été proposé par Monsieur J.-P. Houde, secondé par M. F. Pommier et adopté à l'unanimité qu'un témoignage de condoléances et de sympathies soit adressé par le secrétaire de cette association musicale aux parents si péniblement éprouvés.

TRAITS D'ESPRITS  
Nul membres à la permission d'entrer dans la Chambre des Communes anglaise en pardessus ou portant un parapluie. Il peut néanmoins garder son chapeau sur sa tête.

\*\*\*  
Comme guerre pour terminer la guerre c'était un coup raté mais comme paix pour terminer la paix celle-ci va bien.

Comme copie de cette résolution soit adressée à "La Gazette du Nord" pour publication.

Le Secrétaire  
Amos, le 28 octobre 1925

## NOUVELLE DEMANDE DE CREDIT AGRICOLE

### Par les curés et directeurs de la société d'agriculture de l'Abitibi

A leur récente convention à La Ferme, MM. les curés et directeurs de la société d'Agriculture de l'Abitibi, ont adopté une résolution pour prier le ministère de l'Agriculture d'instituer un système de crédit pour aider aux colons à se former des troupeaux laitiers. Le même vœu a été exprimé à maintes reprises dans notre région, et le député du comté de Québec a fait des instances répétées auprès du ministère dans le même sens. L'honorable ministre a refusé jusqu'ici et a laissé aux institutions privées, comme la Banque Canadienne Nationale et les caisses populaires, le soin de fournir les capitaux nécessaires à l'élevage des vaches laitières dont nos colons ont besoin. Le ministère a cependant accordé une mesure appréciable d'aide dans certains cas que M. Authier a exposés à la récente assemblée de La Ferme.

Voici le texte de la résolution adoptée :

Nous, Curés et Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de l'Abitibi, à une réunion tenue à la Station Expérimentale de La Ferme, P.Q., les 3 et 4 novembre 1925, après étude approfondie de la situation agricole de notre région, qui est à sa période d'organisation, soumettons humblement ce qui suit :

1.—Considérant l'importance de notre Abitibi, territoire colonisé et colonisable, qui s'étend sur une distance d'environ 110 milles de longueur par une largeur pouvant varier de 75 à 225 milles ;

2.—Considérant notre éloignement des centres d'approvisionnement et les hauts de transport très élevés qui en découlent ;

3.—Considérant que notre production agricole actuelle consiste surtout en des produits difficilement exportables à cause de leur volume et qui ne peuvent actuellement servir d'approvisionnement à notre consommation locale (foin, grain,

etc.) et que le manque d'animaux pour la transformation des fourrages en produits concentrés est la cause du manque d'équilibre entre la production et la consommation de cette région. (Comme preuve, malgré la grande quantité de foin, il s'importe pour \$80,000 à \$100,000 de beurre, fromage et crème à la glace dans notre district) ;

4.—Considérant que dans le développement rapide de cette région (à peine ouverte depuis 12 ans), le défrichement et la mise en culture de nos terres s'étant faits plus rapidement que l'introduction d'animaux, nous trouvons la raison du manque d'équilibre cité plus haut.

5.—Considérant que notre région a des perspectives excellentes d'avenir à cause des centres miniers qui devraient nécessairement se développer d'ici à quelques années, et que l'industrie laitière peut se développer sans qu'il soit nécessaire de songer pour plusieurs années à venir à l'exportation d'un surplus de production.

6.—Considérant que les cultivateurs actuels dans l'Abitibi qui, pour la grande majorité, sont arrivés avec des moyens pécuniaires très restreints, ne retirent à peu près rien de la vente de leurs produits actuels ;

Nous soumettons les besoins très urgents de l'aide gouvernementale sous forme d'un crédit spécial pour l'achat immédiat de 1500 à 2000 vaches nécessaires pour consommer la production de la présente année et permettre le fonctionnement sur une base saine payante du moins permettant de boucler sans déficit la prochaine année d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage.

Nous soumettons à l'Honorable Ministre de bien vouloir prendre en très sérieuse considération la présente requête et nous croyons qu'un tel crédit peut facilement s'organiser de façon que les intérêts du gouvernement soient complètement protégés tout en étant à nos cultivateurs qui se trouvent dans la situation précitée.

## SOCIETE D'AGRICULTURE D'ABITIBI

### Assemblée annuelle à La Ferme

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de l'Abitibi, qui a eu lieu à La Ferme, les 3 et 4 novembre, a été très intéressante, comme d'ordinaire. En effet, c'est d'un intérêt intense et pressé passionnant de suivre d'année en année l'effort de nos colons pour devenir des agriculteurs et c'est bien dans un congrès comme celui de La Ferme que l'on aperçoit les résultats obtenus dans toute la région.

Non seulement MM. les curés et les agronomes et les directeurs de la société d'agriculture sont en état de parler en connaissance de cause des efforts et des progrès de nos habitants, mais ils sont tout désignés pour diriger ce travail et lui faire produire les meilleurs fruits.

Le programme de l'assemblée avait été préparé avec soin par les agronomes Rioux et Brien et il a été exécuté presque en entier.

M. Roger Gagnon, inspecteur officiel des bureaux d'agronomes, était délégué à la réunion par l'hon. ministre de l'Agriculture, et il a félicité ses représentants en Abitibi. Le directeur de la ferme expérimentale, M. Pascal Fortier, a reçu les délégués avec son amabilité coutumière, et il les a aussi fort intéressés en leur exposant les expériences faites cette année à La Ferme.

M. Fortier était d'ailleurs secondé par ses assistants, MM. Belzile et Joubert, et tout le personnel de la station expérimentale. Parmi les congressistes, on remarquait MM. les curés Beauchamp, de Dupuy, Tremblay, de Macamie, Caron, d'Authier, Chagnon, de La Motte, Langlais de Barraute, Levesque, de Royall, Rousillon, M. le président Dollard Trudel, d'Amos; MM. L.-N. Boisclair, de Macamie; Médéric Toussignant, Arthar Larose et A. Grenier, de Dupuy; A. Richard,

de LaReine; Jos Lemoine, de Pouliaries; M. Briand, de Barraute; J.-A. Rioux, de Macamie; Louis Major, de Senneterre, etc. etc.

Plusieurs visiteurs d'Amos assistèrent aussi à certaines séances, entre autre le député du Comté, M. Hector Authier, M. le maire Lalonde, M. David Gourd, M. J.-A. Cloutier, M. Bégin, ainsi que M. Alfred Roy, de Macamie; M. C. Priece-Green, des chemins de fer nationaux, de Montréal, le Dr St-Martin hygiéniste du district, etc.

Comme M. Trudel n'avait pu arriver pour l'ouverture de la séance du 3, M. L.-N. Boisclair, de Macamie, fut appelé à présider et il prononça une allocution d'ouverture bien sentie.

M. l'agronome Brien fit une conférence très pratique sur l'élevage des porcs et la production des viandes.

M. Roger Gagnon, délégué du ministère, parla de l'industrie laitière.

M. A. Belzile exposa les raisons en faveur d'un crédit agricole pour l'achat des troupeaux laitiers indispensables à nos cultivateurs.

M. A. Joubert, céréaliste de La Ferme, traita de la culture des céréales dans l'Abitibi. Chacun de ces sujets donna lieu à d'intéressantes discussions auxquelles prirent part presque tous les membres présents au congrès.

Au milieu de la séance, le président Boisclair demanda deux minutes de silence pour rappeler deux grands disparus de l'année M. J.-A. Marsan, d'Oka, juge du Mérite agricole, et le commandeur Théophile Trudel, d'Amos, lauréat du Mérite agricole.

M. l'agronome Rioux fit l'éloge de M. Marsan et M. Authier rappela brièvement la carrière et les vertus éminentes de feu M. Trudel.

Suite à la page 4

## ASSEMBLEE DES COMMISSAIRES

### A Genier

Genier, Ont., 6 octobre 1925  
Une assemblée des Commissaires de l'arrondissement scolaire No 5 a été tenue à la salle d'école, à 7 h du soir.

Commissaires présents: MM. Ovide Racicot et J.-F. Génier.

Les résolutions suivantes furent adoptées :

Proposé par J.-F. Génier, secondé par Ovide Racicot : que les minutes de la dernière assemblée soient acceptées comme lues.

Proposé par J.-F. Génier, secondé par Ovide Racicot : que la commission fasse les paiements pour les travaux de réparations, et matériaux achetés pour l'école, suivant la liste fournie par le surveillant des travaux.

Proposé par Ovide Racicot, secondé par J.-F. Génier : que la signature de J.-F. Génier soit acceptée sur les chèques, billets, etc., de la Commission Scolaire, en remplacement de la signature de P. Roy, commissaire.

Proposé par J.-F. Génier, secondé par Ovide Racicot : que le secrétaire J. L. de Blois soit chargé d'envoyer les avis de taxes aux contribuables de Blount appartenant à la section, et de collecter les dites taxes.

Proposé par Ovide Racicot, secondé par J.-F. Génier : que le salaire de Melle David, institutrice, pour le temps fait en septembre soit payé, \$40.00.

Proposé par J.-F. Génier, secondé par Ovide Racicot : que le secrétaire soit chargé de faire venir les livres pour bibliothèque de l'école, tel que recommandé par l'inspecteur lors de sa dernière visite à l'école.

Proposé par J.-F. Génier, secondé par Ovide Racicot : que le secrétaire pose une affiche demandant des souscriptions pour l'allumage du poêle de l'école.

Le soumissionnaire devra s'engager à tenir l'école chauffée les dimanches et jours de fête, et en plus le lendemain d'une assemblée quelconque qui aura pris place dans l'école. Il devra s'engager à faire le balayage avant le commencement de la classe.

Proposé par Ovide Racicot, secondé par J.-F. Génier : que l'assemblée ajourne.

J. L. de Blois,  
Secrétaire.

## NOYADE

Un nommé A. Buisnière, de Pierreville, qui s'en allait travailler aux chantiers de M. Veillette entrepreneur de coupé pour M. Blais, s'est noyé dans le lac Kawagama, la semaine dernière.

AU CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE  
M. J. Alexandre St-Onge, d'Amos, secrétaire de la Chambre de Commerce de l'Abitibi, représentera celle-ci au grand congrès des Chambres de Commerces du Canada à Winnipeg la semaine prochaine.

AU CONGRES DE L'UNION DES CULTIVATEURS  
M. le curé J.-A. Beauchamp, de Dupuy, et M. Dollard Trudel, d'Amos, sont allés à Montréal cette semaine assister au congrès de l'Union Catholique des cultivateurs de la province.

## POUR SYMPATHIES SYMPATHIES

La famille Georges Caouette remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné quelques marques de sympathie, dans la douloureuse épreuve qui les atteint par la mort de madame G. Caouette.

Sympathies  
LES AGRICULTEURS EN CONGRES A LA FERME

Les directeurs de la Société d'Agriculture de l'Abitibi ont tenu cette semaine leur réunion annuelle à La Ferme, où ils ont été les hôtes du régisseur, M. Pascal Fortier. Nous nous bornons cette semaine à publier le programme qui a été suivi et nous publierons un compte-rendu plus complet la semaine prochaine.

Un provincial est un homme qui pense que l'interland s'étend dans chaque direction de l'endroit où il est.

## SOCIETE D'AGRICULTURE D'ABITIBI

### Programme de l'année 1926

Description	Océris allant aux membres, par Soc. Agr. C. Agr. D.A.P. D.A.F. Tor.				
Exposition de grains de semence.....	\$ 75.	\$ 75.	\$ 150.		
Exposition avicole.....	150.	50.	200.		
Expositions paroissiales (4).....	400.	200.	500.		
Exposition de produits laitiers.....	50.		50.		
Concours avicole.....	150.		150.		
Concours de truies Yorkshire.....	100.		100.		
Concours de jardins.....	150.		150.		
Concours d'avoine Alaska.....		200.	200.		
Concours de trèfle Alsacien.....		75.	75.		
Concours de labour.....	150.		150.		
Concours de fermes les mieux tenues (5 ans).....	250.		250.		
Concours d'alimentation de veaux (2).....	50.	50.	100.	100.	300.
Concours de jeunes éleveurs de porcs (2).....	20.	20.	40.	40.	120.
Primes pour truies Yorkshire (bal de 1925).....					
Primes pour cochons PRB ou RIR.....	50.		50.		
Primes pour taureaux (Can. ou Ayr.).....	300.		300.		
Primes pour arbres d'ornement.....	100.		100.		
Montants offerts en primes.....	\$1955.	\$70.	\$740.	\$110.	\$2945.

ALEX. J. RIOUX, B. S. A.,  
Avisseur Technique.

## CHOSSES MUNICI PALES D'AMOS

M. le maire Lalonde a offert sa démission au conseil, qui a refusé de l'accepter à sa séance de

Le Conseil a décidé d'ordonner à une date ultérieure le référendum au sujet de la vente de la bière à Amos. Tous les échevins ont promis lors de leur élection qu'il y aurait un référendum sur cette question.

## R. ARCAND

Boulangier-Pâtisseries

PAIN ORDINAIRE ET DE FANTAISIE PAIN AU LAIT ET DE SON  
EXPEDIE SUR TOUTE LA LIGNE

Commandes par la poste remplies avec soin et promptitude.  
Pâtisseries fraîches tous les jours, en vente au restaurant

RESTAURANT DE PREMIERE CLASSE — SALLE DE BILLARD

R. ARCAND, 1ère Avenue, AMOS, P. Q.

1 an 13 nov. 1924.

## MATERIAUX de CONSTRUCTION

Ciment, Chaux, Briques Laprairie, Papier à Lambris et Couverture, Clous, Tôle Galvanisée Ondulée, Bardeaux en Cèdre de Québec et Colombie, Bardeaux d'Amiante.  
Bois de finition, Moulures et Portes en BC Fir. Plancher en Fir et en Bois Franc.  
J'ai toujours en main un gros stock des matériaux plus haut mentionnés.

J. A. HUART,

LA SARRE, Qué.

## Plumes Argentées de Moore's

Qualité et fini supérieurs



No. 850

Pointe Ronde

## La Compagnie T. J. Moore, Limitée

LIBRAIRES-MANUFACTURIERS

118, Côte de la Montagne, QUEBEC.

Nous pouvons remplir toutes vos commandes en fait de papeterie.

## P. P. Bourgeois

1ère Ave. AMOS, "Édifice" PARADIS,

Prix spéciaux à la semaine

REPAS A TOUTE HEURE SERVI A LA MODE

Restaurant des Voyageurs

P. P. Bourgeois

REVENEZ MAGICIEN EN QUELQUES LECONS

Apprenez pour quelques piastres à vous rendre populaires dans les réunions d'amis, 800 tours de cartes, prestidigitation etc. Découvrez comment l'on vous triche à n'importe quel jeu.

LOUIS GRENIER Professeur

3ème Avenue, AMOS, - ABITIBI, P. Q.

Entrepreneur Général

Constructions de tous genres, en bois, brique ou en ciment. Devis et plans fournis.

Arthur Ouellette, AMOS.

L. A. LADOUCEUR AVOCAT

Edifice Montambault AMOS, - P. Q.

Léon Dussault, L.L.L. Avocat

Edifice de A. A. Drouin et bureau de poste. AMOS, - P. Q.

Victor Authier, B.A., M.P.P. Félix Allard, B. L.

AUTHIER & ALLARD Avocats et Procureurs

IMMEUBLES AUTHIER AMOS, - P. Q.

Remèdes de Famille

Mères de famille, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. RAMKA détruit les poux et les ténies par une seule application. 25 sous. Pas de timbres. LES LABORATOIRES RAMKA, Boite Postale 215 TIGNISH, I. P. E.

FUMEURS !

La pipe BICAMA, se vert de sa cerise à six cannelures, est la seule pipe indéchirable et imbuvable. Ne vous laissez pas imposer aucune imitation sans présente que c'est aussi bon. Exigez la.

SICANA à \$1.50 Frais de poste payés. JOS. COTE, LTEE, QUEBEC.

J.-E. PAQUET, Maréchal, représentant pour l'ABITIBI, 5-2-25-81.

J.-A. MIREAULT NOTAIRE

Instructeur en Apiculture et inspecteur des ruchers. Edifice MONTAMBAULT AMOS, - P. Q.

R.-E. Lefavre, L. I. C.

Successeurs de Lefavre & Gagnon COMPTABLES ET LIQUIDATEURS Auditeurs, liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collections de comptes.

TEL : 1108-1908 147, Côte de la Montagne, (Edifice Bossé) - QUEBEC.

Hommes malades, pénétrez-vous bien de cette vérité :

LES PILULES MORO peuvent améliorer votre état

et demandez-leur soulagement à vos maux. Elles stimuleront toutes les fonctions de votre organisme et augmenteront votre résistance à la maladie.



M. Louis L'Italien

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

"A la suite de deux pleurésies que j'ai eues en moins de deux ans, mes forces semblaient vouloir m'abandonner. J'avais des étourdissements, des douleurs au côté gauche, une mauvaise digestion et je me sentais épuisé. Un jour, j'ai fait part de mes malaises à un compagnon de travail qui avait déjà pris les Pilules Moro et, convaincu de leur efficacité par les éloges qu'il m'en a faits, j'ai décidé de les essayer. Après en avoir pris quelques boîtes, j'étais déjà beaucoup mieux. J'ai continué leur emploi pendant un an et je suis redevenu bien portant. Je recommande maintenant les Pilules Moro à tous les hommes qui souffrent et je voudrais que tous sachent le bien qu'elles m'ont fait". M. Louis L'Italien, 66 Ash Street, Lewiston, Me.

L'intelligence dans les jambes

Avez-vous de longues jambes, de longs bras et un petit corps ? Si oui, c'est que vous êtes d'une intelligence au-dessus de la moyenne.

Ce sont, du moins, deux savants américains, les Drs Garrett et Sante-Naccerati, spécialistes des maladies mentales, qui nous l'affirment. Leurs observations ont porté sur 300 étudiants de l'Université de Columbia. Il s'est trouvé qu'à chaque fois une intelligence supérieure correspondait à de longs bras à de longues jambes et à un petit corps.

Henry Ford, John-D. Rockefeller, le général Pershing, etc., disent les deux docteurs en question, sont des exemples qui illustrent leur thèse de même que Washington Lincoln et le président Wilson.

Mais c'est là une thèse que beaucoup de gens n'admettront pas : ceux qui disposent d'un gros corps, de petites jambes et de petits bras... naturellement.

Les lettres de femmes consolent les femmes de lettres.

Ambassadeur Soviet

Une délegation militaire franco-Belge, composée d'officiers de cavalerie des deux armées, est arrivée au Canada hier, à bord du navire "Melita", du Pacifique Canadien. Les officiers français et belges vont assister au grand concours hippique qui aura lieu à Toronto, du 16 au 23 novembre. Ce sont : le capitaine Gaston Messmackers, les lieutenants X. Bizard, A. Claye, J. Breuls, etc. Les militaires passeront quelques jours à Montréal avant de se rendre dans la ville-roi.

Le "Melita" nous a aussi amené le commissaire-général de la Russie soviétique au Canada, M. A.-A. Yaziloff, qui a été rencontré au bateau par l'assistant commissaire soviétique canadien.

Le paquebot portait 500 passagers. Le "Dorie", qui est aussi arrivé dans la nuit de samedi à dimanche et qui transportait entr'autres passagers, M. Tom Moore, d'Ottawa, président du Congrès des métiers et du Travail du Canada et sa famille, a débarqué ici 300 voyageurs de troisième.

La paroisse St-Joseph agrandie

En vertu d'un décret de l'administrateur du diocèse, Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois, les limites de la nouvelle paroisse de St-Joseph viennent d'être agrandies. Le décret en question a été lu hier matin aux paroissiens de St-Joseph par leur curé, M. l'abbé Israël Laroche. Ce changement signifie une augmentation d'environ 200 familles pour la nouvelle paroisse.

La paroisse de St-Joseph a été fondée le printemps dernier par Son Eminence le cardinal Bégin. C'est l'avant dernière que fonda le regretté archevêque de Québec avant de mourir. La fondation de cette paroisse fut décidée par suite de l'expansion de St-Sauveur et de St-Malo, et une partie de chacune de ces deux paroisses fut attribuée comme territoire à la paroisse de St-Joseph.

Elle marche 1,500 milles

Winnipeg. — Une pauvre femme, du nom de White-head, femme de T. Whitehead, actuellement à Toronto où il est cloué au lit, est arrivée ici avec sa fille de douze ans, Lorraine. Elles avaient, toutes deux, quitté Victoria, Colombie-Britannique, et fait le voyage à pied, n'ayant pas les moyens de prendre le chemin de fer.

Elles devaient continuer leur route jusqu'à Toronto, mais l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, mise au courant des faits, s'est chargée d'acheter des billets de chemin de fer pour que Mme Whitehead et sa fille ne soient pas à continuer leur chemin dans des conditions aussi pénibles. En effet, la malheureuse a raconté qu'elle et la petite avaient eu à souffrir toutes sortes de misères au cours de leur voyage. L'Association s'est tout de suite mise en frais de prélever l'argent voulu pour que la pauvre femme put aller rejoindre son mari malade sans plus de trouble.

On comprend les souffrances qu'on dut endurer cette femme et son enfant en faisant pareil trajet. La distance entre Victoria et Qu'Appelle couvre, comme l'on sait, une distance de 1,500 milles.

Unissons-nous

L'association des Marchands détaillants du Canada, Incorporée, fondée depuis près de 30 ans s'est occupée des intérêts des marchands détaillants.

Pouvez-vous concevoir ce que serait la force de l'Association si tous les détaillants en faisaient partie. Quel Gouvernement résisterait à une pression faite par au moins 200,000 détaillants prêts à combattre pour la défense de leurs droits. Les marchands disposeraient ainsi d'un pouvoir d'une force irrésistible. Chaque marchand qui devient membre de l'Association est un soldat de plus dans ses rangs et c'est ainsi que s'augmente son influence.

Depuis l'année dernière l'Association, par son travail, vous fait part de deux grands succès qu'elle a obtenus.

Premièrement : — Tout chèque de cinq dollars ou moins n'est plus sujet à l'impôt du timbre.

Deuxièmement : — On en était à la deuxième lecture en Chambre d'un nouveau règlement qui obligerait toute personne envoyant des états de comptes d'opposer un timbre lorsque ces comptes démontreraient un ou plusieurs paiements de dix dollars ou plus quand nous avons obtenu que ce règlement ne s'applique que lorsque des reçus n'ont pas été donnés au moment du paiement.

Nos membres qui profitent des avantages qu'offrent notre Compagnie d'assurance se sont vu diviser entre eux l'an dernier la jolie somme de deux cent mille piastres (\$200,000).

Nous avons aussi obtenu de nouveau l'aide du Gouvernement Provincial pour que se continue notre compagnie d'éducation entreprise il y a deux ans et demi en faveur de l'achat des produits de chez-nous et par là de la conservation de notre argent dans notre province.

Nous savons que le Gouvernement a besoin d'un revenu, et qu'il faut des taxes pour l'obtenir. L'Association des Marchands depuis longtemps demande que l'imposition de ces taxes soit toute à la source du produit et à l'entrée des marchandises au pays.

Le gouvernement impose la taxe sur le revenu, la taxe des timbres sur les chèques, traites et reçus.

L'ennui de la taxe sur le revenu est que le Gouvernement envoie ses inspecteurs chez le marchand, lesquels s'emparent de sa comptabilité sans qu'il ait même le droit de protester. Cette taxe est aussi la cause que beaucoup d'argent est envoyé en dehors du pays.

La taxe des timbres sur les chèques, traites et reçus n'est pas observée et il faudrait une armée d'inspecteurs pour la faire respecter.

Nous soutenons que si la taxe à la source était augmentée, le Gouvernement pourrait facilement faire disparaître toutes ces taxes qui, en réalité nuisent au

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencé de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain, J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL, La première Brasserie au Canada. Fondée en 1668.

FORANO PLESSISVILLE CANADA AUGMENTEZ VOS PROFITS FABRICANTS DE PORTES ET FENETRES AINSI QUE VOITURIERS. La plus perfectionnée de toutes les machines à raboter est notre No 722—et son coût est des plus bas. Rapide, solide, facile à opérer, elle vous sauve du temps et augmente vos profits. Laissez-nous vous renseigner à son sujet—cela ne vous oblige en rien.

commerce et de plus se dispense d'une foule d'employés, la collection de la taxe à la source étant plus facile et ne coûterait qu'un faible montant pour la percevoir.

Quand à l'inspection des poids et mesures, nous sommes en pourparlers avec le Gouvernement pour qu'il paie le coût de cette inspection vu qu'elle est faite pour la protection du public.

Nous avons aussi obtenu que le Gouvernement soit plus sévère pour les gens qui entrent de la marchandise en contrebande. Le marchand détaillant paie une forte douane sur la marchandise qu'il importe. Il faut donc que le Gouvernement trouve les moyens d'empêcher cette contrebande.

L'Association fait appel à tous ses membres. Que tous s'intéressent au travail qu'elle fait, se rendent aux assemblées et renseignent les marchands qui ne sont pas membres, sur tout ce qui se fait pour leur protection.

L'auto meurtrière

Deux accidents mortels ont marqué la fin de semaine dans la banlieue de la ville. Le premier, survenu un peu avant une heure hier matin aux usines de la Dominion Textile, a eu pour victime M. André Morin, ouvrier; et le second, qui a eu Limouilour pour théâtre, a causé la mort de M. Joseph Beillon, chauffeur, domicilié au Parc Mauffils.

M. André Morin est un Montérégien qui travaillait à St-Grégoire depuis quelques mois seulement. Dans la nuit de samedi à dimanche, il était occupé au pose d'un câble d'acier au-dessus d'un élévateur à marchandises au cinquième étage de la nouvelle partie de l'usine, lorsqu'il perdit soudainement l'équilibre et tomba sur le plancher de l'ascenseur. Dans sa chute, la victime se frappa la tête sur une poutre de fer et mit l'ascenseur en mouvement. Un compagnon qui avait connaissance de la tragédie dégagea le malheureux et fit mander le Dr Dupont et l'abbé Dumais, de St-Grégoire, mais à leur arrivée ces derniers ne purent constater que la mort avait fait son oeuvre. M. Morin était âgé de 58 ans, marié et père de famille.

Dans le second cas, il appert que la victime, M. Bouillon, qui montait un bicyclette à gazoline, voulut passer une automobile qui filait dans la même direction que lui, vers la ville, mais qu'ayant pris le mauvais côté du chemin, il donna contre la voiture. Renversé sur le pavé par la violence du choc, M. Bouillon fut ramassé inanimé et transporté à l'Hôpital St-François d'Assise, où il décéda hier matin. Il était âgé de 32 ans. Une épouse et un bébé de 2 mois lui survivent.

Le coroner tient une enquête aujourd'hui à la morgue de M. Hubert Moisan, rue St-Joseph, Québec.

T. A. LALONDE QUINCAILLIER SPECIALITES: Ferronnerie générale, Outillage de moulins à scie, chantiers, menuisiers, forgerons, Articles de chasse en tous genres, Matériaux de construction. CANOTS — DYNAMITE — TENTES SPECIAL: Peintures de toutes couleurs à partir de \$2.00 à \$2.50 le gallon. 1ère AVENUE, - - - AMOS, P. Q.

MAURICE ARCHAMBAULT, B.A., B.S.A. INGENIEUR-CHIMISTE CONSULTATIONS — EXPERTISES — ANALYSES AMOS, - - - P. Q.

J. P. HOUDE EPICIER NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES OEUVRES DES FERMIERS Epicerie, Légumes, Fruits, Bonbons, Etc. 1ère AVENUE, - - - AMOS, P. Q.

CHAUSSURES REPARATIONS DE PREMIERE CLASSE Aussi une ligne complète de chaussures de travail pour hommes et garçons. "PACKSACKS" VENDUS ET REPARÉS JOSEPH VEILLETTE 1ère rue, EDIFICE CHARLAND, AMOS, P. Q.



Préparez vous-même ces Soupes Meilleures

Demandez le livre de Recettes Borden envoyé gratuitement, et régalez vos gens de ces soupes appétissantes, préparées au Lait St Charles. On appréciera ces potages crémeux et riches. Leur préparation est si facile que vous les servirez souvent, surtout lorsqu'un mets nourrissant vous sera demandé à l'improviste.

Unique dans toute recette qu'améliore le lait très riche.

The Borden Co. Limited MONTREAL

Borden's LAIT ST. CHARLES EMPLOYEZ-LE POUR TOUTE RECETTE QUI DEMANDE DU LAIT

Potage Parmentier.

1 1/2 tasse Lait St. Charles dilué dans 2 1/2 tasses eau, 1 boîte bid d'Inde en conserve, 2 tasses pommes de terre crues tranchées, 2 cuillères à soupe de beurre, 1 cuillère à thé poivre, 1 cuillère à thé sel, 2 cuillères à soupe farine délayée dans 2 cuillères à soupe d'eau, 3 oignons tranchés. Faites brasser au beurre les oignons tranchés, ajoutez les pommes de terre et une chopine d'eau bouillante; faites cuire dix minutes; ajoutez le bid d'Inde, faites bouillir jusqu'à cuisson des pommes de terre, ajoutez le lait dilué et l'assaisonnement, portez à ébullition jusqu'à épaississement. Au début de la préparation on peut ajouter un piment vert aux oignons.

La Gazette du Nord

Continue "L'Abitibi" Elle est imprimée par la Cie de Publication de Lévis, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis. Elle est publiée par la Publicité Régionale, Ltée. Siège social: Amos, Qué.

L'Arome Délicieux du Thé Vert "SALADA"

est dû au mélange des jeunes feuilles et des bourgeons de choix. Supérieur à aucun thé Japon ou Gunpowder. Essayez-le!

L'Alphard a-t-il péri?

M. Béland reçoit un message, l'écho sans doute d'un drame de la mer

M. T. Béland, agent du département de la Marine, à Québec, a reçu, hier après-midi, un message laconique qui est peut-être l'écho d'un triste drame de la mer. Ce message lui a été envoyé par le gardien du phare de Ste-Félicité, comte de Matane.



Belles Fêtes a Rimouski

Elles auront lieu le 3 novembre à l'occasion de la bénédiction du nouvel immeuble du petit Séminaire — Séance littéraire et musicale.

Le vice-roi des Indes

M. E. F. L. Wood, ex-ministre fils du vicomte de Halifax, est nommé succédant ainsi à Lord Reading — Un changement de politique.

Londres, 30 — Edward-Frederick Lindley Wood, ministre de l'Agriculture et des Pêcheries et ancien président du comité de l'Instruction publique, a été nommé, hier, vice-roi de l'Inde en remplacement du comte de Reading, qui abandonnera son poste au mois d'avril prochain.

L'abandon par le comte de Reading de la vice-royauté de l'Inde doit être interprété comme un fait laissant prévoir un changement de politique dans l'administration de l'empire hindou. Le comte de Birkenhead, secrétaire d'Etat pour l'Inde, dans un discours prononcé au mois de juillet dernier à la Chambre des Lords, déclara que la Grande Bretagne ne songeait plus à tenir le splendide Orient en tutelle, mais qu'elle invitait l'Inde à marcher la main dans la main avec elle, dans une fraternité harmonieuse qui ne pourrait que donner des jours heureux et glorieux à l'Inde.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le situation en France

Le Premier Ministre Painlevé reforme son Cabinet sans Caillaux, Cabinet qui est ratifié par le Président Doumergue. Les groupes de la coalition à l'oeuvre.

Paris, 30.—Le premier ministre Painlevé a réussi à reconstituer son cabinet, hier, et il va sans tarder s'attaquer aux problèmes financiers, militaires et politiques de son pays sans le concours de M. Caillaux, ancien ministre des Finances, et de plusieurs autres membres en vue du gouvernement précédent.

M. Painlevé a pris pour lui-même le portefeuille des Finances, et a laissé les Affaires Etrangères à M. Briand. M. Charles Chaumet qui était auparavant ministre du Commerce, a été nommé gouverneur de la Banque de France.

M. Painlevé s'est rendu avec ses nouveaux collègues auprès du président Doumergue, pour faire ratifier son choix. Le nouveau cabinet est ainsi composé: Premier ministre et Finances: M. Painlevé.

Affaires Etrangères: Aristide Briand.

Justice: Camille Chautemps.

Intérieur: A. Chameck.

Travaux Publics: Anatole de Monzie.

Guerre: Edouard Bâchard.

Marine: Emile Borel.

Commerce: Daniel Vincent.

Agriculture: Jean Durand.

Instruction Publique: Yvon Delbos.

Colonies: Léon Perrier.

Travail: Antoine Durafour.

Pensions: Louis Antierou.

Budget (probable): Georges Bonnet.

On ne croit pas qu'une crise ministérielle suive ces trois démissions. La situation laisse croire que le chancelier va remplir les vides avec des ministres n'appartenant à aucun parti et qu'il se présentera ensuite devant le Reichstag pour demander la ratification du pacte de sécurité de Locarno et des autres traités collatéraux initiaux dans cette ville de Suisse au cours de la dernière conférence.

Vendredi, le comité de direction du parti nationaliste allemand a adopté une résolution spécifiant les résultats de la conférence de sécurité n'étaient pas acceptables. Ceci laissa immédiatement envisager comme la démission des nationalistes faisant partie du cabinet.

Une réunion des députés nationalistes au Reichstag a eu lieu hier, mais 50 membres environ sur un total de 111 s'y sont rendus. L'assemblée a adopté une résolution approuvant la décision des trois ministres de démissionner.

Berlin, 27.—Les membres nationalistes du gouvernement allemand ont donné leur démission.

La situation a Berlin

Les membres nationalistes du Gouvernement résignent — On n'appréhende pas, cependant, une crise ministérielle.

Berlin, 27.—Les membres nationalistes du gouvernement allemand ont donné leur démission.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Le gouvernement toutefois ne fit pas connaître sa décision concernant la révision de la loi de 1919 relative au gouvernement de l'Inde, et qui provoque le retour en Angleterre du vice-roi de l'Inde.

Les milieux politiques furent considérablement surpris par la nouvelle du retour pour un congé du comte de Reading, au mois de mars dernier. On affirmait que le vice-roi devait discuter avec le comte de Birkenhead au sujet de l'administration de l'Inde, et on déclara même qu'il avait avoué que le moment de réviser la constitution de l'Inde n'était pas encore sonné. Depuis on entendit peu parler des intentions du gouvernement anglais, jusqu'au moment récent où on apprit que le comte de Reading abandonnait ses fonctions de vice-roi.

Le nouveau vice-roi, le très honorable Edward Frederick Lindley Wood, conservateur, n'est âgé que de 44 ans, mais il est dans la politique depuis 1910 et il a rempli des positions importantes jusqu'à date. Il est le fils unique et l'héritier du vicomte de Halifax.

Un homme ne peut être affranchi de la nécessité de travailler par le seul fait que lui ou ses pères avant lui ont travaillé avec fruit. Th. Roosevelt.

Les Bienheureux Canadiens

Tout Québec leur rendra hommage, dans une inoubliable cérémonie, le 12 novembre.—Cortège triomphal aux reliques des trois martyrs dans les rues de la vieille cité de Champlain.

Une cérémonie comme Québec n'en a point vu encore marquera le 12 novembre prochain, l'ouverture du triduum en l'honneur des huit Jésuites martyrs béatifiés à Rome le 21 juin dernier. Les reliques de trois des glorieux martyrs: le Père Bréboeuf, le Père Lalemant et le Père Garnier, qui se trouvent à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang et au couvent des Ursulines seront solennellement transportées à la chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine, où se dérouleront les cérémonies du triduum. La translation des reliques d'un martyr ou d'un saint constitue toujours une brillante cérémonie. Celle qui aura lieu à Québec le 12 novembre prochain restera mémorable dans les annales religieuses de notre ville.

Comme on le sait, l'Hôtel-Dieu garde précieusement le crâne du Père de Bréboeuf, enfermé dans une chasse d'argent qui représente le buste du glorieux martyr. On trouve aussi à ce monastère des ossements des Pères Lalemant et Garnier. Le couvent des Ursulines, d'autre part, conserve des ossements de ces trois martyrs. Ce sont toutes ces précieuses reliques qui seront solennellement transportées à la chapelle des Jésuites, et où une partie d'entre elles fera désormais, l'objet de la vénération des fidèles.

Le 12 novembre prochain, à 3 heures de l'après-midi, une grandiose procession se formera à l'Hôtel-Dieu, côté du Palais, pour la translation des reliques. Cette cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois, administrateur du diocèse de Québec, qui sera accompagné d'un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier du diocèse. Le représentant du lieutenant-gouverneur, le premier ministre et les membres de son cabinet, les sénateurs, les conseillers législatifs, et les députés de Québec, le maire et les échevins, les représentants des autorités militaires, des corps publics et des institutions religieuses seront invités à prendre part à la procession. Il y aura aussi une garde d'honneur formée par le Royal 22e Régiment et les corps militaires de la ville.

La procession se mettra en marche de l'Hôtel-Dieu avec les précieuses reliques des Pères de Bréboeuf, Lalemant et Garnier. La chasse contenant ces reliques sera portée par quatre religieux appartenant chacun à un Ordre contemporain des Pères Jésuites.

Après la procession, il y aura, dans la chapelle des Pères Jésuites, chant d'un Te Deum d'actions de grâces, allocution par Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois, salut du St-Sacrement et première vénération publique des reliques des martyrs.

Le triduum d'actions de grâces, qui constituera un tribut d'hommage inoubliable à la mémoire des huit glorieux martyrs, commencera dès le lendemain. Les reliques des Pères de Bréboeuf, Lalemant et Garnier, resteront exposées aux yeux des fidèles. Après les cérémonies du triduum, une partie du crâne du Père de Bréboeuf et des ossements des Pères Lalemant et Garnier restera dans la chapelle des Jésuites tandis que l'autre retournera à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang et au couvent des Ursulines.

La cérémonie durera trois jours et se terminera dimanche, le 15 novembre, par des messes à 7 heures et 8 heures à la chapelle de la congrégation et communion générale des congréganistes. Il y aura panégyrique du Bienheureux Charles Garnier par le Rév. Père Louis Héroux, S. J. A 10.45 hres, en la basilique, messe pontificale par Sa Grandeur Mgr J.-A. Langlois, administrateur du diocèse. Panégyrique des martyrs par Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste.

Pendant les cérémonies du triduum, les fidèles pourront adorer, au-dessus du maître-autel, le magnifique tableau peint par la Révérende Mère Marie de l'Eucharistie, des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, et offert aux Pères Jésuites en juin dernier, lors du tricentenaire de l'arrivée des premiers Jésuites au Canada. Ce tableau est une reproduction de la célèbre gravure de Grégoire Huret, faite vers 1660 et qui représente le martyre des huit Jésuites.

Une greve en Belgique

Les mineurs de charbon quitteront l'ouvrage lundi prochain, parce que les patrons, leur refusent une augmentation de salaire de 5 pour cent.

Bruxelles, 30.—La Belgique est actuellement menacée d'une greve des mineurs de charbon qui doit éclater lundi prochain. Les patrons ont refusé d'accorder à leurs employés une augmentation de cinq pour cent des salaires, en donnant pour raison qu'il leur était impossible déjà de lutter avantageusement contre la compétition étrangère.

Entre temps, le gouvernement belge, pour stimuler la production du charbon, se propose d'acheter mensuellement 50.000 tonnes de charbon belge pour les chemins de fer. Jusqu'à présent, ce charbon fut fourni par les expéditions faites par l'Allemagne au compte des réparations. En ce moment, le charbon accumulé en Belgique représente un total de 1,644,327 tonnes.

Au peril de sa vie

Casselman.—Un incendie a détruit les granges et les étables de M. Pit Bray, conseiller du canton de Cambridge. Toute sa récolte a été réduite en cendres ainsi que ses machines agricoles. M. Bray était alors absent, mais Mme Bray aidée d'un jeune garçon, réussit à sauver les animaux. C'était l'heure de la traite et toutes les vaches laitières étaient attachées dans les étables que l'incendie avait déjà envahies. Mme Bray pénétra seule dans les étables en feu et détacha une à une toutes les vaches qu'elle fit sortir avec beaucoup de difficultés. Suffoqués par la fumée, la courageuse femme sortit à son tour.

Constatant qu'elle avait oublié une vache, elle tenta de pénétrer de nouveau dans l'étable, mais les flammes trop intenses l'en empêchèrent. Les voisins accoururent et réussirent à protéger les bâtiments voisins. Le feu aurait été remis par un fumeur imprudent. On avait "battu" les jours précédents et il y avait beaucoup de paille près des granges.

Les dommages partiellement couverts par les assurances, s'élevaient à près de \$10,000.

Fabriquez vous-même votre SIROP CONTRE LA TOUX

Faites bouillir une tasse de sucre et la moitié d'une tasse d'eau jusqu'à consistance de mélasse. Faites refroidir; ajoutez une cuillerée à table de Liment Sauvage par quatre cuillerées à table de sirop. Une cuillerée à thé de ce mélange trois ou quatre fois par jour vous procurera un soulagement rapide.

Si vous ne pouvez l'obtenir chez votre fournisseur, il vous en sera expédié gratuitement. LA CIE DES REMÈDES CANADIENS, Ltd. 35 rue South-est-Matlet, Québec.

LINIMENT SAUVAGE Na pas d'egal

ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER. Tout épuisement causé par un surmenage de l'esprit ou du corps, un manque de sommeil, une indigestion, etc., est rapidement guéri par ce médicament.

Librairie Montambau Amos, Abitibi. H. Fournier, Dr. V. Desrosiers.

Dr J. O. MAJOR Médecin Vétérinaire. Percepteur du Revenu de la Province pour le District du Revenu de l'Abitibi.

Édifice CHARLAND, 1ère Avenue, AMOS, P. Q.

HOTEL CLARENDON LE RENDEZ-VOUS A QUEBEC DES GENS DE L'ABITIBI. Cet excellent hôtel est complètement peinturé à neuf et réorganisé par le nouveau propriétaire. M. DRAPEAU Service de premier ordre. Prix modérés.

SIMEON MARCIL Huissier Cour Supérieure. Agent Collecteur. La-Reine, Abitibi, P. Q.

J.-P.-E. GAGNON COMPTABLES ET LIQUIDATEURS. Spécialités: Règlement de Faillites et compromis entre créanciers et débiteurs. Bureaux: 44-46 rue Dalhousie, QUEBEC.

Wilfrid Dampousseau Syndic de Faillite. J.-E. Beaudin, Chas. Arnold, J.-A. Rousseau, 426, Power Building. Tél. Main: 9158, MONTREAL.

LOR. BERNIER Arpenteur-Géomètre. Spécialité: EXPERTISES. AMOS, P. Q.

A. BIGUE Pharmacien. Coin 1ère rue-Est et 1ère Avenue. AMOS. Attention spéciale aux commandes par la poste.

Librairie LANGLAIS, Limitée. LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS GROS ET DETAIL. 177, rue St-Joseph, QUEBEC.

LANGLOIS & PARADIS Ltee. EPICIER EN GROS. 19, RUE SAINT-JACQUES, QUEBEC.

PILULES ROUGES sont toujours employées avec succès contre l'Anémie, la Chlorose, la Neurasthénie, l'Affaiblissement général, les Irrégularités, les Troubles de la Croissance et du Retour d'âge. Voici des exemples de la puissante efficacité des Pilules Rouges: "En 1915, j'étais très faible et j'éprouvais différents maux qui me fatiguais beaucoup; je souffrais surtout de violentes maux de tête. Après avoir lu dans les journaux tout le bien que les Pilules Rouges faisaient pour les femmes malades, j'ai décidé d'en faire l'essai. Après trois mois, je me suis sentie beaucoup mieux; j'ai cependant continué leur emploi pendant six mois pour m'assurer une guérison permanente. Aujourd'hui, je suis en excellente santé". Mme Frank J. Woods, casier 466, Tupper Lake, N. Y.

BEURRE DE CHOIX

Pour Beurre de Choix, adresez-vous à LA BEURRIERE LA REINE, Commande remplie par le retour du Train. JOS. DESROCHERS, Prop.

EDOUARD BELLEAU B.A., L.L.L. Avocat et Procureur 164, Rue Commerciale, LA-TUQUE, P. Q.

MLLE M. PELOQUIN Modiste Confection de Robes, Etc., Etc. LA SARRE, P. Q.

Dr P. E. PICOTTE Dentiste Chirurgien-Dentiste SPÉCIALITÉ: Extractions sans douleur AMOS, P. Q.

A VENDRE Moulin à scie à vendre presque neuf, à très bonnes conditions. S'adresser par lettre ou par téléphone, à J.-A.-R. CARRIER, St-Tite de Champlain, Québec.

SUPER-PEPSIN Tablettes merveilleuses contre toutes les formes d'indigestion; elles ramènent la fonction normale des organes digestifs et redonnent l'appétit. Ayez-en toujours à la maison, en voyage, elles sont indispensables. Envoyez 35 sous et le nom de votre pharmacien ou médecin, et nous vous retournerons une boîte par la poste. Laboratoire Super-Pepsin RODOLPHE ETHIER, Amos, P. Q.

ON DEMANDE On demande 25 hommes pour travailler dans le moulin à scie à Senneterre. S'adresser au soussigné: SENNETERRE LBR CO.

LA VIEILLE MAISON DE CONFIANCE Nos placements comportent le maximum de sécurité parce qu'ils comportent comme gage les propriétés d'une agglomération quelconque, soit de GOUVERNEMENTS FEDERAUX OU PROVINCIAUX, MUNICIPALS OU SCOLAIRES, DIOCÉSAINES, FABRIQUES OU COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. Adressez-vous toujours à: CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES, Limitée, 116 Côte de la Montagne, 7 Place d'Armes, QUÉBEC, MONTREAL.

PARFUM Et Articles de Toilette Melle Berthe Carpentier désire annoncer qu'elle vient d'obtenir l'agence exclusive pour les célèbres parfums, articles de toilette, et savons essences, de cuisine de la California Perfume Co pour le district d'Amos, Villemontel et Landrienne. Demandez à voir mes échantillons et prix avant d'acheter ailleurs. Melle Berthe Carpentier 1re Avenue -- Amos 4 fs 2 oc

TELEPHONES 74 Bureau: 72 Résidence: 40 C.-R. DUCHARME Avocat BUREAU: HOTEL DE VILLE LA TUQUE. Mme E. L. BANVILLE Modiste Chapeaux pour dames importés ou faits sur commande. MERCERIE GENERALE 85, Coin St-Joseph et St-Eugène, LA TUQUE. "AGENTS DEMANDES" Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous partir dans un commerce sérieux, agréable et payant. Proposition très avantageuse. Territoire réservé. J.-R. WATKINS CO., 379, Craig West, Montréal.

Dr AVILA SYLVESTRE D.D.S., L.C.D. Chirurgien-Dentiste AMOS, P. Q.

R. M. SMITH 5e Ave - Cochrane, Ont. Embaumeur Licencié Service prompt - Prix modérés Assortiment complet de meubles LITS "MARQUE" SIMMONS. R. M. SMITH 5e Ave - Cochrane, Ont.

BOUTIQUE DE FORGE M. Eugène Lavigne désire annoncer que sa boutique de forge sera transportée sur la 6e Avenue, voisin de chez Paul Bélanger, après le 24 août, et prie ses clients de vouloir bien lui continuer leur encouragement.

EUGENE LAVIGNE FORGERON 4ième Ave., AMOS, P. Q. CASH REGISTER - 3 TIROIRS A VENDRE S'adresser à: J. Z. BARRETTE Villemontel

AUX MINEURS ET PROSPECTEURS Nous faisons une spécialité d'organiser des Syndicats et des Compagnies sur des propriétés qui ont une valeur réelle et des chances de succès. CIE NATIONALE de PLACEMENTS 4350, rue St-Denis, Montréal, 5 fs

UN BEAU BUSTE Ne gaspillez pas votre argent pour des remèdes sans effets. Employez les Tablettes Double Force, garanties développer le buste en 2 mois de 3 à 5 pouces ou argent remis. Traitement complet \$5. Tablettes Maternelles pour les mères qui nourrissent leur bébé. Elles augmentent le lait et sa richesse. Boîtes de \$2. et \$5. Femmes qui souffrez Traitement actif pour les maladies de la femme. Evitez les opérations. Prenez le Remède de Soeur Sainte-Croix. Prix: \$3.00 par la poste. Tablettes Juvena Pour les jeunes filles qui ont des troubles mensuels et qui souffrent d'irrégularités. Prix: \$2.00 par la poste. Tous les remèdes pour la femme. Ecrivez aujourd'hui LABORATOIRES A. NOLLIER 703 Dorchester Ouest, Dept. 318 Montréal

A VENDRE Jeunes porcs Yorkshires entre-gistrés à vendre. S'adresser à: MONSIEUR L'AGRONOME AMOS, Qué.

THEATRE EMPIRE OUVERT TOUS LES SOIRS Le Dimanche, 3 représentations: une l'après-midi et deux le soir. CHANGEMENT de programme 4 fois par semaine. TOUJOURS LES DERNIERES VUES - ENTREE: Adultes 25c; enfants 10c. THEATRE EMPIRE O.-E. Fontaine, Prop. 34, RUE COMMERCIALE, LA TUQUE, Qué.

DEMANDEZ notre CATALOGUE LIBRAIRIE GARNEAU, Limitée ORNEMENTS D'EGLISE LITTÉRATURE RELIGIEUSE ET PROFANE 47, rue Buade, -- QUEBEC

CONTRAT DE LA MALLE Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 novembre, 1925, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 3 fois par semaine, sur la route entre LA SARRE et PALMAROL, à commencer au bon plaisir du Ministère des Postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de La Sarre et Palmarol et au bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. S. TANKER GREEN, Administrateur, Bureau de l'Administrateur du District Québec, 7 octobre, 1925.

BRODERIE Pour vos patrons de broderie ainsi que tissus de haute qualité, adressez-vous à: Mme F.-X. GAUTHIER, 6ème Avenue, -- Amos, Qué. Agence exclusive pour la région des PATRONS GORCY.

Express à vendre Pour livraison d'épicerie générale à bon marché S'adresser à R. ROBERT LANDRIENNE

A VENDRE OU A LOUER Magasin à vendre ou à louer. Bon poste d'affaires situé à trois acres de l'église. Cause abandon des affaires. S'adresser à J.-B. BLAIS O'Brien, Abitibi.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ABITIBI No 918. COUR SUPERIEURE L.-A. LADOUCEUR, avocat, résident et pratiquant à Amos, Demandeur, vs CHARLES GERMAIN, autrefois de La Sarre, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. ORDONNANCE Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Amos, le 7 novembre 1925. (Signé) C.-A. LAFRANCE, P. C. S. (Vraie Copie) L.-A. LADOUCEUR, Procureur du Demandeur. PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ABITIBI No 927. COUR SUPERIEURE DAVID GOURD, marchand, de la ville d'Amos, Demandeur, vs EDMOND PERRON, autrefois du canton Lamotte, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur. ORDONNANCE Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Amos, le 10 novembre 1925. (Signé) C.-A. LAFRANCE, P. C. S. (Vraie Copie) L.-A. LADOUCEUR, Procureur du Demandeur.

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

La Cathédrale St-Paul a été commencée et terminée en quarante ans sous un Evêque de Londres, un architecte et un maître maçon.

ECOLE TECHNIQUE 70 Rue Sherbrooke, Ouest, Montréal COURS D'AUTOMOBILE Un cours complet d'entretien et de réparation d'automobiles comprenant: cours de mécanique et d'électricité, préparant à l'examen pour la licence de "MECANICIEN EN VEHICULES-MOTEURS", délivrée par le Gouvernement Provincial. Ateliers des mieux outillés au Canada. REOUVERTURE AU COMMENCEMENT DE NOVEMBRE 1925.

AGENTS DEMANDES Avec la ligne Watkins, vous encaisserez de gros profits et vous établirez votre propre commerce. Proposition facile, sans aucun risque de votre part. 175 nécessités, vendues directement aux familles. J.-R. WATKINS COMPANY, 379 Craig Ouest, Montréal. A VENDRE Lots à bâtir dans la Ville d'Amos -- Bloc 44 Nos. 1 à 6. Vendrai à prix raisonnable. S'adresser à ALBERT MORISSETTE, 80, Bonaventure, P. Q. Trois-Rivières.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'ABITIBI

Suite de la page 1 La séance du 4 novembre, sous la présidence de M. Dollard Trudel, débuta par une conférence de M. Filiatrault sur l'aviculture et en particulier l'incubation à bonne heure. M. Filiatrault a obtenu de très grands succès avicoles à La Ferme.

M. Rioux a donné le compte-rendu des recettes et dépenses de la société d'agriculture, qui compte 360 membres. M. Rioux a prouvé que les membres reçoivent en moyenne de la société en primes diverses le double de ce qu'ils souscrivent. Le programme pour 1926 a été ensuite adopté nous publierons ce programme.

On ne remarquer que la société encourage la plantation d'arbres autour des habitations. Le président Trudel félicita les agronomes du programme qu'ils ont élaboré et du travail qu'ils accomplissent dans l'Abitibi. M. Roger Gagnon se joignit à M. Trudel, puis il encouragea le projet de concours des fermes les mieux tenues, puisque ce sera un moyen d'amener les cultivateurs à suivre les meilleurs systèmes de rotation. Le congrès se termina par un dîner chez le directeur de la ferme expérimentale, M. Fortier. Il y eut discours par le président Dollard Trudel, MM. les curés J.-E. Tramblay, J.-E. Lévesque, J.-A. Beauchamp, F.-X. Chagnon M. Rophe Gagnon, du ministère d'Agriculture; M. Hector Authier, député du comté; M. le notaire Rioux, le Dr. St-Martin, M. France Brien, agronome, etc.

En l'absence du secrétaire de la société, M. J.-N. Dumont, c'est M. Brien qui remplit les fonctions de secrétaire. Les congressistes passèrent une résolution en faveur de l'institution d'un crédit agricole pour aider à l'achat de vaches laitières dans l'Abitibi, et exprimèrent leurs remerciements à M. Fortier, pour sa généreuse hospitalité.

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

ON GAGNE AU CONSEIL PRIVE L'Assistant-procureur Général Mtre Charles Lanctot en reçoit la bonne nouvelle -- Le droit des propriétaires riverains est reconnu Un télégramme de Londres est arrivé hier matin au bureau de Mtre Charles Lanctot, assistant-procureur-général et avocat-en-chef de la province de Québec. Ce télégramme annonçait à Mtre Lanctot qu'il venait de remporter une belle victoire devant le Conseil Privé qui a rendu jugement dans la cause de Tétrault et la Commission du Havre de Montréal. Par ce jugement, qui aura probablement une portée très étendue, le droit des propriétaires riverains à avoir un débouché sur les rivières le long desquelles leurs propriétés sont situées est reconnu. C'était la prétention des avocats de M. Tétrault, le demandeur; c'était aussi le point de droit représenté au Conseil Privé par Mtre Charles Lanctot, au nom de la province de Québec. M. Pierre Tétrault, le demandeur est un citoyen de Tétraultville, qui possède certains terrains situés le long du fleuve et sur lesquels la Commission du Havre de Montréal s'est permis de prolonger son chemin de fer. Commission invoquait aussi un

Cours d'Automobile

Aux personnes qui désirent se qualifier comme MECANICIEN D'AUTOMOBILE, L'Ecole Technique de Montréal, fondée par le Gouvernement Provincial qui, avec la Cité de Montréal, la subventionne généreusement chaque année, offre des avantages incomparables pour l'étude du mécanisme et du système électrique de l'automobile. Ses ateliers et salles de démonstration sont les plus modernes et les plus complètes au Canada, et ses professeurs sont des mieux qualifiés. Une visite vous convaincra de ces assertions. L'Ecole Technique est la seule autorisée dans le district de Montréal, par le Gouvernement Provincial, à faire passer les examens pour l'obtention des licences de "Chauffeur" et de "Mécanicien en Véhicules-Moteurs". Elle ne fait pas des promesses, qu'elle ne saurait tenir, de trouver des positions à tous ceux qui suivent ses cours, mais sa réputation fait que ses élèves diplômés sont vivement recherchés par tous ceux qui désirent s'entourer de mécaniciens sérieux et qualifiés.

Heureux Gagnants de la Râfle de Don-Bosco Le \$100.—M. l'abbé Desmarais, Séminaire de Saint-Hyacinthe, Ayant le No. 122 Première Série. Le \$500.—Mlle Marie Jobin, Loretteville. Ayant le No 6294 Série D. Le \$1000.—M. Roland Gossein, forgeron, Waterville, P. Q. Ayant le No 20175 Série Spéciale. Le \$2000.—Mme Marie Jacques, couturière, 222 rue St-Hélène, Québec. Ayant le No 44403 Série E. L'Auto.—M. J.-E. Rousseau, 76, rue Wolfe, Lévis. Ayant le No 56364 Série D.

VIVENT LES ETUDIANTS! Ils savent s'amuser -- La manifestation qui a fait rire le public a scandalisé la police qui Les 200 étudiants en médecine de l'Université et quelques représentants des autres facultés ont paradé dans les principales rues de la Haute-Ville, de bonne heure hier après-midi. La manifestation qui n'avait rien d'hostile a amusé le public et scandalisé la police qui a jugé à propos d'intervenir. Nos carabins qui s'étaient d'abord réunis sur la Terrasse pour se faire photographier en groupe décidèrent ensuite d'aller rencontrer, à l'Auditorium, le directeur de la troupe d'opéra, M. de Feo, pour lui représenter que les prix d'entrée au théâtre, dans la galerie, n'étaient pas accessibles à toutes les bourses d'étudiants. On se mit donc en marche, en affirmant que ces propriétés étaient situées dans les limites des hautes eaux du fleuve. Le statut prolongeant ses propres limites, M. Tétrault soumit que, d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les grèves appartiennent aux provinces et que le statut prolongeant les limites de la Commission du Port de Montréal était postérieur à la Confédération. C'est le point que réaffirma Mtre Lanctot devant le Conseil Privé, qui rend aujourd'hui jugement en sa faveur.

entonnant les chansons de guerre ou de joie! Dans la rue de la Fabrique, pour commencer les tours ordinaires, on fit arrêter les tramways, mais les conducteurs semblant n'y porter garde, les carabins continuèrent jusqu'à la Côte du Palais. Le constable de service reçut les salutations que prodigue toujours la jeunesse universitaire à ses amis les gardiens de la paix. On s'apprêtait à le porter en triomphe quand d'autres constables, accourus du poste central, et des membres de la police, montée (et comment!) ordonnèrent la dispersion immédiate des manifestants. Il y eut bien quelques protestations, mais sous les menaces des constables, peu habitués aux parades universitaires depuis quelques années, les étudiants rompirent leurs rangs, pour se grouper de nouveau un peu plus loin et continuer leur course vers l'Auditorium. "Contre la force (fut-elle constabulaire) point de résistance! Au théâtre, M. de Feo fit aux étudiants un accueil chaleureux et poussa l'amabilité jusqu'à présenter les carabins à madame de Feo qui eut, comme son mari, des paroles aimables pour tout le monde. Après avoir félicité les chanteurs de la galerie de leur entrain et de leur belle humeur, le directeur de la troupe leur assura qu'il ferait des instances auprès de M. J.-A. Gauvin et le gérant de l'Auditorium, pour satisfaire aux exigences de ses nouveaux amis. Les étudiants remercièrent M. de Feo, et encouragés du succès qu'ils venaient d'obtenir, projetèrent d'aller frapper à la porte du Victoria pour obtenir la aussi, des prix de faveur comme en accordé depuis longtemps déjà l'Empire, le Canadien, et le Clas-

POTION AMERE ET PETIT THEOLOGIEN Le médecin a prescrit une potion, mais elle est si amère que Paul n'en veut pas. Que faire? Connaissant la pitié de son petit malade: --Voyons, Paul, dit la Soeur infirmière, pour le bon Dieu ne prendrez-vous point une cuillère? --Pour le bon Dieu? Je veux bien. Et il avale la potion. Mais deux heures plus tard il faut recommencer. --Cette fois, dit la Soeur, c'est pour la très Ste-Vierge que je vous demande d'accepter --Pour la très Ste-Vierge? Je veux bien encore. --Vous ne remplirez pas la cuillère, car... la Ste-Vierge n'est pas autant que le bon Dieu. NECESSITE DES OBSERVATIONS MAGNETIQUES Afin que la boussole puisse être utilisée sans aucune crainte d'inexactitude, les différents pays du monde effectuent des observations magnétiques ayant pour objet l'étude de ses variations et la représentation des données sur des cartes spéciales à l'usage de ceux qui ont à se servir de la boussole. Les directeurs du théâtre, MM. Moisan et Tanguay, se rendirent volontiers à la requête de leurs visiteurs et après quelques nouvelles boutades à la police, les étudiants regagnèrent paisiblement leurs salles de cours. intervient



Pour Refroidissement ASPIRIN A été prouvée sûre par des millions de personnes et prescrite par les médecins pour: Refroidissements Mal de tête Névrite Mal de reins Douleur Névralgie Mal de dents Rhumatisme N'AFECTE PAS LE COEUR

SURE Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la Manufacture Bayer d'Aspirine Monoacétique (d'Acide Salicycile "A. S. A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie la manufacture Bayer, pour prévenir le public contre les imitations, les Tablettes de la Compagnie Bayer porte l'étampe de la marque de commerce général de cette Compagnie la "Croix Bayer"

entonnant les chansons de guerre ou de joie! Dans la rue de la Fabrique, pour commencer les tours ordinaires, on fit arrêter les tramways, mais les conducteurs semblant n'y porter garde, les carabins continuèrent jusqu'à la Côte du Palais. Le constable de service reçut les salutations que prodigue toujours la jeunesse universitaire à ses amis les gardiens de la paix. On s'apprêtait à le porter en triomphe quand d'autres constables, accourus du poste central, et des membres de la police, montée (et comment!) ordonnèrent la dispersion immédiate des manifestants. Il y eut bien quelques protestations, mais sous les menaces des constables, peu habitués aux parades universitaires depuis quelques années, les étudiants rompirent leurs rangs, pour se grouper de nouveau un peu plus loin et continuer leur course vers l'Auditorium. "Contre la force (fut-elle constabulaire) point de résistance! Au théâtre, M. de Feo fit aux étudiants un accueil chaleureux et poussa l'amabilité jusqu'à présenter les carabins à madame de Feo qui eut, comme son mari, des paroles aimables pour tout le monde. Après avoir félicité les chanteurs de la galerie de leur entrain et de leur belle humeur, le directeur de la troupe leur assura qu'il ferait des instances auprès de M. J.-A. Gauvin et le gérant de l'Auditorium, pour satisfaire aux exigences de ses nouveaux amis. Les étudiants remercièrent M. de Feo, et encouragés du succès qu'ils venaient d'obtenir, projetèrent d'aller frapper à la porte du Victoria pour obtenir la aussi, des prix de faveur comme en accordé depuis longtemps déjà l'Empire, le Canadien, et le Clas-

PAINKILLER Crampes - Entorses - Frissons

ECOLE TECHNIQUE 70, Rue Sherbrooke, Ouest, - MONTREAL. COURS D'AUTOMOBILISME--Un cours complet, mécanisme, électricité, etc., moteurs de tous genres. Ateliers les mieux outillés. Notre école est la seule à Montréal, autorisée par le Gouvernement Provincial à faire passer examens de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules-moteurs. Nos diplômés sont recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits.

ECOLE TECHNIQUE 70, Rue Sherbrooke, Ouest, - MONTREAL. COURS D'AUTOMOBILISME--Un cours complet, mécanisme, électricité, etc., moteurs de tous genres. Ateliers les mieux outillés. Notre école est la seule à Montréal, autorisée par le Gouvernement Provincial à faire passer examens de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules-moteurs. Nos diplômés sont recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits.

ECOLE TECHNIQUE 70, Rue Sherbrooke, Ouest, - MONTREAL. COURS D'AUTOMOBILISME--Un cours complet, mécanisme, électricité, etc., moteurs de tous genres. Ateliers les mieux outillés. Notre école est la seule à Montréal, autorisée par le Gouvernement Provincial à faire passer examens de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules-moteurs. Nos diplômés sont recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits.

ECOLE TECHNIQUE 70, Rue Sherbrooke, Ouest, - MONTREAL. COURS D'AUTOMOBILISME--Un cours complet, mécanisme, électricité, etc., moteurs de tous genres. Ateliers les mieux outillés. Notre école est la seule à Montréal, autorisée par le Gouvernement Provincial à faire passer examens de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules-moteurs. Nos diplômés sont recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits.